COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du 15 avril 2019

Présents: Mme BEAUBIAT MM. BOIVIN, CORNUAULT, INACIO, LOUVEL, PEDRO, VIMONT.
Absents excusés : Mme BOIVIN, MM. BALTHAM,, DUTACQ, NOYELLE.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS

La Commission vous informe de l'ouverture de la campagne d'inscription de la Journée Nationale des Débutants U6-U7 qui se déroulera le samedi 29 juin 2019 sur les installations du CNF Clairefontaine.

Toutes les informations vous ont été communiquées par mail. La date de clôture des inscriptions a été fixée au vendredi 19 avril.

Voir la liste des inscrits : **Cliquez ici**

Courriers

LA VESGRE AS
Demande du club d'avoir la possibilité de participer à cette journée, sachant que ses joueurs participent en entente avec le club de BOUTIGNY dans l'Eure & Loir.
Accord de la Commission.

CATEGORIE U7

Tous les plateaux jusqu'à la fin de la saison sont disponibles : **Cliquez ici**

Suite aux observations remarquées sur les feuilles de plateaux du 6 avril dernier, nous rappelons à tous que la dimension des terrains U7 est de 30 x 20 m.

Courriers

POISSY AS
Le club nous fait remarquer que son 2ème groupe d'équipe (2 équipes) n'apparait pas sur les plateaux du 18 mai prochain.
La Commission affecte vos 2 équipes sur le plateau n°850 105 à CHAVENAY ASL.

CATEGORIE U9

Plateaux découverte football à 8

La Commission vous informe que finalement seulement 2 dates vous seront proposées afin de participer à des journées découverte de football à 8, uniquement pour les joueurs U9. L'inscription sera limitée à une équipe U9 par club (12 joueurs). La première date de pratique se fera donc le samedi 18 mai prochain et non plus samedi 6 avril.
Un mail a été envoyé à tous les clubs et responsables U9 ce mardi 16 avril.

Plateaux

Tous les plateaux jusqu'à la fin de la saison sont disponibles : **Cliquez ici**

Attention : des modifications ont été apportées.

Courriers

MONTESSON US
Le club nous informe qu'il ne pourra participer au plateau le 8 juin prochain en raison de l'organisation de son tournoi annuel.
La Commission prend note et regrette l'inscription faite par le club à cette date.

870 102 du 11/05/19 : GAMBAIS AS
Le club nous informe qu'il ne pourra recevoir ce plateau, comme il nous l'avait précisé lors des inscriptions, car il a une rencontre U11 le même jour.
La Commission prend note et désigne YVELINES US comme site d'accueil de ce plateau.

CATEGORIE U11

Courriers

2 équipes poules B1/B2 du 06/04/19
57819 / 57923 : VERNOLITAIN STADE 1 2 PORT MARLY CS 1 2
Pris note des rapports des deux clubs. La Commission convoque pour sa réunion du lundi 13 mai à 19h00 les encadrants des deux rencontres.

Par année poules D1/D2 du 13/04/19
57404/57508 : MONTIGNY LE BX AS 3 13 / MAUREPAS AS 2 12
Courrier du responsable des équipes de MAUREPAS, qui précise que malgré la demande d'horaire tardive de MONTIGNY pour faire débuter ces rencontres à 9h30, que son club a accepté en dernière minute, le club de MONTIGNY LE BX AS n'était pas prêt dans les temps, ce qu'il regrette.
La Commission demande des explications au club de MONTIGNY LE BX AS pour le lundi 22 Avril concernant l'horaire de début des rencontres.

CRITÉRIUM ESPOIR U10-U11

Infractions

HOUILLES AC 11 (2ème infraction) - **La Commission demande des explications au club de HOUILLES AC concernant l'absence d'un éducateur suffisamment diplômé pour la 2ème fois de la saison pour le lundi 22 Avril.**

CRITERIUM ESPOIR U12-U13

Courriers

PARIS SAINT GERMAIN FC
Le club nous informe du changement de l'éducateur référent de son équipe U13.
La Commission prend note et valide ce changement.

U13 poule Elite du 30/03/19
59318 : VERSAILLES 78 FC 2 / YVELINES-MONTFORT FC 1
Courrier du dirigeant d'YVELINES-MONTFORT FC, confirmé par le club d'YVELINES US.
La Commission renouvelle sa demande d'explications au club de VERSAILLES 78 FC pour le lundi 22 avril au plus tard.

Infractions

Article 17 du Règlement de la Compétition
Absence non excusée d'un éducateur suffisamment diplômé
Malus : -1pt au classement de la 2ème phase

ROSNY CSM 1 (1ère infraction du 23/03)

VELIZY ASC 11 (2ème infraction du 10/04)

DECISIONS ADMINISTRATIVES

Réunion du 15 avril

FORFAIT AVISE

U11

3ème forfait + forfait général : 26,50€ + 34€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 13/04/19

58702 : MAGNY 78 FC 3

FORFAIT NON AVISE

U12 ESPOIR

1er forfait : 13€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 30/03/19

59649 : SARTROUVILLE FC 11

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES

U11

1er rappel
Rencontres du 06/04/19

1 équipe
Poule A
58449.1 MANTES LA VILLE FC3 / ACHERES CS3

Poule B
58699.1 MAGNY 78 FC3 / POIGNY LA FORET US1

2 équipes
Poules B1/B2
57815.1 BOUGIVAL FOOT1 / MAULOISE US1
57919.1 BOUGIVAL FOOT2 / MAULOISE US2

Poules C1/C2
58021.1 CHESNAY 78 FC1 / COIGNIERES FC1
58027.1 MONTFORT FC1 / ST CYR AFC1
58125.1 CHESNAY 78 FC2 / COIGNIERES FC2
58131.1 MONTFORT FC2 / ST CYR AFC2

Poules D1/D2
58229.1 HOUDANAISE REGION FC3 / HOUILLES S.O.2
58230.1 CROISSY US2 / HOUILLES A.C3
58333.1 HOUDANAISE REGION FC4 / HOUILLES S.O.3
58334.1 CROISSY US3 / HOUILLES A.C4

Par année
Poules A1/A2
56799.1 LIMAY ALJ1 / MAGNANVILLE FC1
56805.1 CHANTELOUP LES VIGNES US1 / MAISONS-LAFF FC1
56903.1 LIMAY ALJ11 / MAGNANVILLE FC11
56909.1 CHANTELOUP LES VIGNES US11 / MAISONS-LAFF FC11

Poules B1/B2
57002.1 CROISSY US1 MAUREPAS AS1
57093.1 CROISSY US11 MAUREPAS AS11

Poules C1/C2
57194.1 CARRIERES GRESILLONS 2 / BAILLY NOISY SFC2
57298.1 CARRIERES GRESILLONS 12 / BAILLY NOISY SFC12

Poules D1/D2
57403.1 NEAUPHLE PONT 2 / VERSAILLES 78 FC3
57507.1 NEAUPHLE PONT 12 / VERSAILLES 78 FC13

U13

Amende après rappel : 11€
Rencontres du 30/03/19

1 équipe
Poule A
56529: JUZIERS FC 1 / FONTENAY ST PERE AS1
56531: LOUVECIENNES AS 1 / CROISSY US2
56534: PORCHEVILLE FC 1 / ETANG ST NOM ES3

Poule B
56679 : SONCHAMP AS1 / CHAVENAY ASL1

2 équipes

Poules B1 / B2
56047 / 56138 : COIGNIERES FC / BEYNES MAREIL

PAR ANNÉE
Poules A1 / A2
55399 / 55519 : CHANTELOUP LES V. US / CELLOIS CS

U12-U13 ESPOIR

1er rappel

59640 : SARTROUVILLE FC 11 / MUREAUX OFC 11 (23/03)
59451 : GUYANCOURT ES 2 / FONTENAY FLEURY AS 1 (30/03)

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

U7

1er rappel
Plateaux du 06/04/19

850102 : NEAUPHLE
850 104 : CROISSY US
850110 : MAGNY 78 FC
850112 : PORCHEVILLE FC
840105 : CHANTELOUP

U9

Amende après rappel au club recevant : 20€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 30/03/19
870103 **:** COIGNIERES FC
870117 : CLAYES SOUS BOIS USM
860105 ::CROISSY US
860108 : CHANTELOUP US

U8/U9 ESPERANCE

Amende après rappel : 20€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 30/03/19

Fiche équipe
901 : VELIZY ASC
903 : PLAISIROIS FO
904 : BUC FOOT AO

CHALLENGES U10-U11

Amende après rappel au club d'accueil : 20€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 30/03/19

U10
004 : MAGNY 78 FC (CHATOU, ELANCOURT, MAUREPAS)
006 : ROSNY CSM (CARRIERES GRE, MAURECOURT)
013 : CLAYES S-B (VALLEE, VOISINS)

Challenge DYF
015 : PORCHEVILLE FC (AUBERGENVILLE FC)
018 : LIMAY ALJ (AUBERGENVILLE FC)
029 : HOUILLES AC (BOUGIVAL FOOT)
031 : CONFLANS PLM (MAISONS LAFFITTE FC)

ABSENCE NON EXCUSEE A PLATEAUX

U7

Amende : 20€ par équipe absente
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 30/03/19

850101 : COIGNIÈRES (2 ÉQUIPES)
850103 : VALLÉE (2 ÉQUIPES)
850105 : FONTENAY ST PÈRE (1 ÉQUIPE)
850111 : MANTES LA VILLE (2 ÉQUIPES)
850113 : HOUILLES AC (2 ÉQUIPES)
850 121 : CARRIERES GRE AS (3 EQUIPES)
840103 : CONFLANS PLM (2 ÉQUIPES)

ANOMALIES FEUILLES DE MATCHES

U13

Amende après rappel
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 30/03/19

1 équipe
Poule A
55865 : AUBERGENVILLE FC1 / HARDRICOURT-MEZY 1
Amende : 14€ **HARDRICOURT MEZY US** (feuille de match irrégulière). Manque signature du Responsable du HARDRICOURT.

55956 : AUBERGENVILLE FC1 / HARDRICOURT-MEZY 1
Amende : 14€ **HARDRICOURT MEZY US** (feuille de match irrégulière) .Manque signature du Responsable du HARDRICOURT

Poule B
56049 : VALLEE 78 FC1 / BOUGIVAL FOOT 1
Amende : 20€ **BOUGIVAL FOOT**
Manque Nom, N° Licence du Responsable De BOUGIVAL

PAR ANNÉE
Poules A1
55394 : ACHERES CS 1 / MAGNANVILLE FC1
Amende : 20€ **ACHERES CS & MAGNANVILLE FC.**
Manque Nom, N° Licence du Responsable des deux équipes

Poules A2
55514 : ACHERES CS11 / MAGNANVILLE FC13
Amende : 20€ **ACHERES**
Manque Nom, N° Licence du Responsable d'ACHERES

FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

U12-U13 ESPOIR

Rencontres du 23/03/2019

Erratum YF N°1606

59643 : PLAISIROIS FO 12 / ELANCOURT OSC 11

Annulation amende infligée YF N°1507 (bonus attribué à PLAISIROIS FO)

1er rappel

Rencontres du 30/03/19

U12

59513 : MANTOIS 78 FC 12 / VOISINS FC 11
59646 : VELIZY ASC 11 / PLAISIROIS FO 11
59647 : HOUDANAISE REGION FC 11 / MUREAUX OFC 11

U13

59382 : VELIZY ASC 1 / BOUAFLE FLINS ES 1
59386 : CARRIERES GRE AS 1 / C>HATOU AS 1
59449 : HOUDANAISE REGION FC 1 / CONFLANS FC 2
59451 : GUYANCOURT ES 2 / FONTENAY FLEURY AS 1

1er rappel

Rencontres du 06/04/19

U12

59471 : MANTOIS 78 FC 12 / CARRIERES S-S US 11
59620 : SARTROUVILLE FC 11 / GUYANCOURT ES 11

U13

59446 : CARRIERES S-S US 1 / HOUDANAISE REGION FC 1